



Licence Professionnelle CP^{GR} Coordinateur de Projets en Gestion des Risques

Objectifs de la formation

Former des collaborateurs de terrain capables de mettre en œuvre les projets transversaux d'amélioration de l'organisation de l'entreprise et de l'ensemble des processus intra et inter-entreprises.

Analyser et prévenir les risques. Assurer la sécurité et la sûreté des installations, des produits, des hommes dans leur activité. Assurer la conformité aux réglementations HSE.

Métiers visés

Coordinateur gestion des risques dans les domaines Qualité, Santé, Sécurité, Sûreté environnement.

Publics visés

BTS (ATI, FEE, HSE, ...)

DUT (GIM, GTE, HSE, QLIO, ...)

DEUG scientifiques et technologiques

Candidats ayant validé 2 années dans les sciences et techniques industrielles (VAE)

Salariés en période de professionnalisation ou en Congé individuel de Formation

Demandeurs d'emploi

Contenu de la formation

TRONC COMMUN	UE 1 Culture d'entreprise et Communication <i>100 heures</i>	Structure et évolution de l'entreprise, Approche économique et stratégique Communication d'entreprise Anglais
	UE 2 Analyse et préparation de projet <i>100 heures</i>	Outils de conduite de projet Cadrage du projet Planification et budget prévisionnel Outils informatiques spécifiques
	UE 3 Management et suivi de projet <i>100 heures</i>	Management opérationnel de projet Suivi économique du projet Accompagnement du Projet Personnel et Professionnel Bilan du Projet
	UE 4 Gestion des Risques <i>140 heures</i>	Mise à niveau en HSE Gestion des risques : Normes et Outils Les processus d'analyse environnementale Méthodes d'évaluation des risques Gestion de projet QHSE
	UE 5 Projet tuteuré et parcours en entreprise	Projet tuteuré (<i>Capacité à réaliser en groupe un projet à finalité professionnelle</i>) Parcours en entreprise (<i>Mémoire et soutenance</i>)

Et aussi une formation au «métier d'homme»

Durée et Organisation de l'alternance

12 mois soit 16 semaines (apprentissage) – ou 12 semaines (contrats de professionnalisation) en formation, et respectivement de 32 ou 36 semaines en entreprise (soit un rythme moyen de 2 semaines en formation et 3 ou 4 en entreprise.

Démarrage de la formation en octobre.

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage permettent une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation, et une rémunération.

Double validation

**La LICENCE PROFESSIONNELLE diplôme d'Etat de niveau II délivré
par l'Université LYON II
« Licence Professionnelle CP ^{GR} »**



**Le CERTIFICAT DE QUALIFICATION PARITAIRE DE LA METALLURGIE
Qualification professionnelle délivrée par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie,
reconnue nationalement par toutes les entreprises de la branche Métallurgie.**

CQPM 0142 « Assistant en conduite de projets industriels »



Modalités d'inscription

Le fait que cette formation se fasse en partenariat avec l'IUT nécessite une double inscription obligatoire en retirant 2 dossiers de candidature :

- **1 auprès de notre établissement (choix multiples possibles) :**
SUP' LA MACHE Alternance
69 bd Jean XXIII - 69373 LYON Cedex 08
Tél. 04 72 78 55 66 - E.mail : suplamache@ecolelamache.org
- **1 sur le site de l'université : <http://iut.univ-lyon2.fr>,**
en retirant du 1^{er} mars jusqu'en mai
le dossier Licence Professionnelle CP GR
et en le retournant avant le 1^{er} juin.

Déroulement et lieux

Les cours sont dispensés pour partie dans les locaux de l'IUT LUMIERE (à BRON) et pour partie à SUP' LA MACHE (LYON 8^{ème}).

Un tutorat pédagogique est assuré toute l'année d'alternance par le pilote de formation, en lien étroit avec le tuteur entreprise.

Poursuivre ses études à LA MACHE, c'est

Une expertise reconnue dans la Conduite d'Affaires et de Projets
L'insertion exceptionnelle dans le monde industriel (entreprises et formateurs)
Un passeport pour l'emploi
Une pédagogie interactive éprouvée, et un ensemble de valeurs

« Le premier apprentissage est celui du métier d'Homme »